nouvelles consignes de tri

des emballages et papiers





Colombes

# guide

de la prévention

et du tri des

# déchets





TERRITOIRE Boucle Nord de Seine

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

# Boucle Nord de Seine

## le territoire compétent pour la gestion de nos déchets

L'Etablissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine exerce les missions relatives à la gestion des déchets pour ses communes adhérentes : Argenteuil, Asnières-sur- Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne.

La collecte des déchets est assurée par des entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité. Le traitement est confié à deux syndicats intercommunaux disposant des outils industriels et du savoir-faire pour valoriser ces déchets : AZUR et SYCTOM.

L'EPT Boucle Nord de Seine coordonne les actions de prévention et de sensibilisation des habitants sur le tri des déchets. Ce guide vous donne toutes les consignes en vigueur sur votre commune pour gérer vos déchets.



# Trier c’est bien, réduire c’est mieux

Chacun d’entre nous jette en moyenne 450 kg de déchets paran. Nous causons ainsi d’importants impacts, d’abord sur l’Environnement : gaspillage de ressources naturelles, réchauffement climatique pour extraire, fabriquer, transporter les produits, puis pour transporter et traiter les déchets. Nous générons également des coûts importants sur les budgets des communes et de l’EPT Boucle Nord de Seine pour collecter et traiter ces déchets selon les normes actuelles protégeant la santé humaine.

Alors pour réduire l’impact environnemental de notre consommation et maîtriser les coûts de gestion des déchets, voici les consignes : **réduire, réutiliser, recycler.**



# Je réduis

## J'achète en vrac

Les emballages et sur-emballages représentent 60% du volume de nos poubelles. Pour des produits consommés en une semaine, les déchets, souvent plastiques, polluent pendant 4 000 ans l'Environnement. Il faut donc absolument réduire ces emballages, par exemple en utilisant des éco-recharges, des sacs ou emballages réutilisables et en achetant en vrac.

## Je bois l'eau du robinet

L'eau potable est déjà financée par nos impôts et se présente au robinet avec des qualités minérales et une sécurité sanitaire totale. Pourquoi acheter une eau presque similaire dans des bouteilles en plastique, vendue presque 300 fois son prix réel, et qui génère des millions de tonnes de déchets ?

## J'accommode les restes

S'il était une nation, le gaspillage alimentaire serait le troisième pays le plus pollueur et émetteur de CO2 au monde (après les Etats-Unis et la Chine). Pour diminuer ces déchets, j'achète en faisant une liste de courses, en fonction de mes besoins et non des promotions, et je cuisine tout, en accommodant les restes (soupes, poêlées, pain perdu…).

## Je loue ou j'emprunte

Certains objets utiles ne nous servent qu'exceptionnellement (appareil à raclette, perceuse, taille-haie…) ; alors pourquoi les acheter pour s'en servir qu'une à deux fois par an ? Ces objets sont en location dans les magasins spécialisés, sur Internet, ou sur des sites de location entre particuliers.



## Je composte

Le compostage réduit les déchets de cuisine et de jardin, en évitant que ces déchets, composés à 80% d'eau, soient transportés et incinérés ! Je peux demander à la mairie un lombric-composteur pour l'intérieur, ou un composteur de jardin, ou encore participer à un composteur collectif dans l'immeuble ou le quartier. Je récupère ensuite un compost, utile et efficace pour protéger et nourrir mes plantes.




## Je fais réparer

La panne d'un appareil peut provenir d'une petite pièce défectueuse. Il suffit de la remplacer plutôt que de racheter du neuf ; j'évite ainsi de générer des déchets et des dépenses inutiles. Certains magasins proposent des services de réparation, des associations ou ressourceries organisent également de façon ponctuelle ou pérenne des repair café ou des repair days.

## Je donne ou je vends

Si l'objet n'a plus beaucoup de valeur marchande – ou si je préfère donner que vendre– et qu'il est dans un état correct et peut encore servir, il fera peut-être un heureux amateur. Je peux en faire don via une ressourcerie, un site Internet, une collecte ponctuelle, un magasin d'économie sociale généraliste ou spécifique.
Si l'objet est en bon état et peut être utile à d'autres je peux le revendre via une brocante, un magasin d'achat-vente ou de dépôt-vente, un site Internet.

# Je trie

## les emballages et papiers



*Bouteilles et flacons en plastique*



*Canettes, bidons, boîtes, barquettes en métal*





*Cartons, cartonettes, briques*

**+ nouveau**

*Tous les emballages en plastique et en métal.*
*Tous les papiers.*












*Journaux, prospectus*

## collecte

**Vides et en vrac dans la poubelle jaune**








Les bouteilles, pots et bocaux en verre



Vides et en vrac
dans la poubelle verte




A déposer entre 7h et 21h pour éviter les nuisances sonores

Je jette ce qui reste après le tri



Dans la poubelle marron

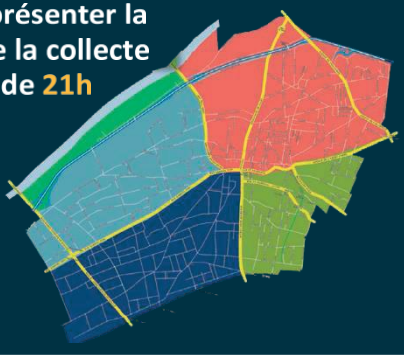



## Jours de collecte

Voir site internet colombes.fr

| Ordures ménagères | Emballages et papiers | Emballages en verre | Déchets verts |
|---|---|---|---|
| lundi vendredi | mercredi | 1 mercredi sur 2 | lundi |
| mardi samedi | jeudi | 1 jeudi sur 2 | mardi |
| lundi vendredi | mercredi | 1 mercredi sur 2 | lundi |
| mardi et samedi | jeudi | 1 jeudi sur 2 | mardi |

Bacs à présenter la veille de la collecte à partir de 21h



# Je trie

## Les encombrants

**Matelas, sommiers, planches, meubles, moquettes, ferrailles, bois.**



**Sur rendez-vous au**
0800 892 700

**ou par Internet sur**
www.colombes.fr

## les appareils

**électriques et électroniques batteries, piles, ampoules**



## En magasin

dans les bacs de recyclage ou lors de l'achat d'un appareil neuf.



## Gravats, grands cartons, palettes, électro-ménager, végétaux



### Aux déchèteries mobiles de Colombes :

**- quartier des Fossés-Jean :**
**L'allée Irène et Frédéric Joliot-Curie. Les vendredis et 2e samedis du mois, 14h-18h30.**

**- place du marché Aragon :**
**chaque lundi, 14h-18h30.**

## les produits toxiques

**Produits chimiques de bricolage, de jardinage, d'entretien auto, batteries, huile de vidange, carburants, radiographies, mercure, huiles de fritures**



### Au camion mobile, 9h-12h :

**- angle Charles de Gaulle/Gros Grès**
1ers vendredis du mois,

**- marché Marceau :**
1ers samedis du mois,

**- marché du Centre :**
1ers dimanches du mois.

**- marché Wiener** 141 rue des Voies du bois
3ème Vendredi du mois - 16h00 à 20h00

### Ou aux déchèteries fixes :

**93 rue des Caboeufs, Gennevilliers - 59 avenue des Guilleraies, Nanterre.**

**Tél. : 09 77 43 10 03**

**Réservées aux particuliers, accessibles avec un badge à télécharger sur www.syctom.fr**

**Du lundi au samedi 7h-12h/13h30-18h30 (19h30 d'avril à octobre). Le dimanche 9h-12h30.**

**Exceptés les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.**

## les déchets verts

**Les déchets provenant des activités de jardinage (herbe, fleurs, feuilles).**



**Du 15 mars au 31 janvier :**
Tous les lundis ou mardis selon votre secteur, en même temps que les ordures ménagères.
Pour les précisions de dates, se reporter au site internet de la ville

### Dans le sac papier

Les sacs sont disponibles en mairie et mairies annexes, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.




## Les biodéchets

Epluchures de fruits et légumes, thé, café, carton brun, branchettes.
Les déchets verts peuvent s'y ajouter.



### Au compostage

La ville propose un composteur en plastique : informations sur www.colombes.fr



## Les textiles, linges, chaussures

Vêtements, sous-vêtements, maroquinerie, serviettes, draps, torchons, rideaux et chaussures.



### Collecte des vêtements

Le 3e samedi du mois, 9h-13h, marché Marceau,
et le 3e dimanche du mois, 9h-13h, marché du Centre-ville et Petit Colombes.

## Les médicaments **non utilisés**

Comprimés, pommades, crèmes, gels, sirops, ampoules, aérosols, sprays, inhalateurs de médicaments périmés ou non utilisés.



### À la pharmacie

Ces médicaments sont à apporter dans n'importe quelle pharmacie. Sans les emballages à déposer dans le bac jaune.



TERRITOIRE
Boucle Nord de Seine
MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Colombes

*Ne pas jeter sur la voie publique - conception-création ecoGESTIK*

Pour plus d'informations concernant les consignes de tri, les jours et horaires de collecte ou la livraison-maintenance des bacs :

**Service propreté**
**0800 892 700**
**www.colombes.fr**



syctom · ECO DDS · Je réflexe CYCLAMED · écomobilier · ecosystem · CITEO · ECO TLC